RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Etudiant en mobilité à l'étranger

Publié le 23 juillet 2025, Mis à jour le 4 novembre 2025

Le Crous accompagne les étudiants tout au long de leur parcours avec différents types d'aides.

Un **étudiant peut bénéficier d'une bourse sur critères sociaux**, en fonction des revenus de sa famille, de la distance entre son domicile et son lieu d'études, ou encore du nombre d'enfants à charge.

Il peut aussi demander un **logement étudiant à loyer modéré**, profiter de la **restauration universitaire** à tarif réduit, ou encore bénéficier d'un **accompagnement social** en cas de difficultés (financières, familiales, médicales?).

Des **aides spécifiques** peuvent également être attribuées en cas de rupture familiale, d'urgence, de handicap ou de situations particulières.

Enfin, les **services de santé universitaires**, les dispositifs de soutien psychologique et les aides à la mobilité complètent l'offre pour soutenir les étudiants dans toutes les dimensions de leur vie étudiante.

VOS DROITS

Financier (en savoir plus)

Partir étudier ou faire un stage à l'international ouvre droit à plusieurs **aides à la mobilité**, en fonction du pays, de la durée du séjour et du projet :

-

L'aide à la mobilité internationale (AMI), attribuée sous conditions de ressources, pour les étudiants inscrits dans un programme de coopération ou d'échange ;

- **Partir avec Erasmus+** : Étudiants et stagiaires peuvent bénéficier d'une **bourse Erasmus+** pour étudier ou effectuer un stage en Europe. Ce dispositif offre un cadre sécurisé, un accompagnement et une prise en charge financière.

-

Bourses et échanges franco-allemands : L'OFAJ soutient les stages et emplois en Allemagne.

-

Office franco-québécois pour la jeunesse : Pour des expériences de stage ou de travail au Québec.

-

Des bourses spécifiques des Régions, souvent cumulables, visant à soutenir les projets de formation ou de stage à l'étranger ;

Etudiant en mobilité à l'étranger

Publié le 23 juillet 2025, Mis à jour le 4 novembre 2025

-

Des dispositifs propres aux établissements, notamment dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères.

Renseignez-vous auprès du **service international de votre établissement** et du **Crous** de votre académie pour connaître les aides disponibles.

Santé (en savoir plus)

Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) : Elle permet de bénéficier de soins lors d'un séjour en Europe. À demander gratuitement depuis votre compte ameli.fr

S'engager et valoriser ses compétences (en savoir plus)

-

Europass : Outil européen gratuit pour présenter vos compétences, qualifications et expériences. Idéal pour candidater à un stage ou valoriser un séjour à l'étranger.

-

Valoriser vos engagements : Un projet citoyen, une activité associative ou un engagement local peut enrichir votre profil. Un questionnaire vous permet d'en faire un **document personnalisé** pour appuyer vos démarches.